



WWW.ABYSSNAUT.COM

SEPTIEME MATÉRIEL

PRODUIT DÉSINFECTANT : APPLICATION PAR TREMPAGE

Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral des embouts buccaux, des détendeurs, de l'ensemble du matériel de plongée, du néoprène.

Testé selon les procédures AFNOR

UTILISATEURS :

Plongeurs sportifs et professionnels, plongeurs de l'Armée et de la Sécurité Civile, plongeurs loisir, structures commerciales, Ateliers de maintenance...

DOMAINE D'UTILISATION :

Désinfection du matériel de plongée : détendeurs, embouts de tubas, gilets, palmes, masques, néoprène...

Données techniques

Couleur	Incolore	-
Base	DDAC	-
Masse volumique à 20°C	997.5 g/L	
Larges plages de températures	-5 - +40	°C
pH pur	9	-

CARACTERISTIQUES :

Odeur : neutre - Légère odeur d'ammoniac.

Parfaitement dispersible dans l'eau.

Propriétés tensio-actives. Se rince facilement.

Incompatible avec les détergents anioniques.



DOSAGE PRECONISE :

Dilution : 2% - soit 1 litre de produit concentré à diluer dans 50 litres d'eau claire.

La désinfection du matériel s'effectue par trempage de 10min dans un volume d'eau auquel un volume approprié de produit aura été préalablement ajouté. Ce trempage doit être suivi d'un rinçage soigneux, principalement sur les appareils respiratoires.



1. DILUER

Le produit
dans de l'eau



2. TREMPER

Laisser tremper
pendant 10 min



3. RINGER

Votre néoprène
est prêt à l'emploi!

ABYSSNAUT® SARL - 3, rue de l'Orme - F 63880 OLLIERGUES - France. Tel: 04 73 95 29 68
contact@abyssnaut.com - commercial@abyssnaut.com

Toutes ces informations sont données à titre indicatives et correspondent aux valeurs qui nous sont connues lors de leur publication. Celles-ci ne constituent en rien une assurance de performances et ne font pas office de garantie vis-à-vis des applications propres à chaque utilisateur. Toutes ces informations peuvent à tout moment, sans consultation préalable, être modifiées.



WWW.ABYSSNAUT.COM

NORMES AFNOR :

Résultats obtenus sur le produit dilué :

Bactéricidie : EN 1276

Fongicidie : EN1650

Virucidie (virus enveloppés) : EN 14476

Algicidie : Modified EN1276

ECO INFO :

Biodégradabilité supérieure à 90% après dilution.

Les solutions désinfectantes doivent être vidangées dans les réseaux eaux usées.

Les emballages sont de qualité alimentaire.



CONDITIONNEMENTS :

Les produits sont disponibles selon les conditionnements suivants :

- Flacon de 500ml

- Flacon de 1L

IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT PUR :

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger :**

· **Mention d'avertissement :** Attention

· **Mentions de danger :**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



GHS07

Conseils de prudence

P280 : Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Didecylidiméthylammonium, chlorure CAS : 7173-51-5 / 2,49% w/w TP : 2

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS : 01 40 05 48 48

Le produit après dilution ne présente aucune classification de danger

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Éviter le contact du produit pur avec la peau. Ne pas avaler. Ne pas utiliser avec d'autres produits.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide.

Pour plus de renseignements se référer à la FDS du produit.

En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche.